Soixantième année. - N ° 204 A Vendredi 23 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3070

87 – HAUTE-VIENNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LIMOGES

Extrait de jugement

Date : 7 octobre 2026.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire.
902 903 897 RCS Limoges.
LES ÉCHOPPES LIMOGES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Tous types de restauration, la préparation de plats cuisinés, la vente sur place ou à emporter, la livraison à domicile, la vente de boissons alcoolisées et sans alcool conformément à la législation en vigueur, la gestion, le conseil, la prestation de service, et ou l'administration de tous biens immobiliers, l'hébergement de tourisme, l'activité de boulangerie.
Adresse : 8, rue Adrien Dubouché, 87000 Limoges.
Complément de jugement : Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 7 octobre 2026, désignant liquidateur Selarl urbain associes, Prise en la personne de Maître Paul urbain 2 Place Winston Churchill 87000 Limoges . Avec poursuite d'activité jusqu'au 10 octobre 2026. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.